



PROCEDURE DE RETRAIT DU DIPLOME

Réf : article 16 de la circulaire n°2015-0012 du 24 mars 2015

Sur place au service scolarité de l'établissement où vous avez obtenu votre diplôme :

(horaires et lieux à vérifier sur le site internet www.umontpellier.fr)

- En personne : munissez-vous de votre pièce d'identité et si possible d'une copie de votre attestation de réussite ou certificat provisoire.
- Par procuration : la personne que vous mandatez devra présenter votre pièce d'identité et la sienne, le formulaire de procuration que vous aurez dûment rempli et signé.

Par correspondance :

- En complétant le formulaire ci-dessous et en l'adressant accompagné des pièces demandées, au service scolarité de l'établissement où vous avez obtenu votre diplôme.

DEMANDE D'ENVOI PAR CORRESPONDANCE

Votre / vos diplôme(s) demandé(s)

Faculté / institut / école :

Diplôme(s) : C2i DAEUB DU/ DIU DUT DEUST LICENCE
 LICENCE PROFESSIONNELLE MASTER DOCTORAT INGÉNIEUR AUTRE

Intitulé du (des) diplôme(s) :

Année d'obtention : /

Votre état civil

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro d'étudiant :

Numéro INE (facultatif) :

Vos coordonnées

Adresse où vous souhaitez vous faire envoyer le recommandé :

.....

Ville : Code postal :

Adresse mail : Téléphone :

Ambassade ou délégation européenne si envoi à l'étranger :

Pièces à joindre

- Ce document rempli et signé
- La copie de votre pièce d'identité en cours de validité
- Une enveloppe cartonnée format 24 X 32 cm, libellée à votre nom et adresse et affranchie au tarif en vigueur correspondant à un envoi en recommandé avec accusé de réception

Fait à : Le : Signature :